

21.05.2008 - 11:30 Uhr

Allianz Suisse: Bateaux: le "boat-sharing" a le vent en poupe

Zurich (ots) -

Le soleil et le ciel bleu invitent aussi les plaisanciers amateurs à reprendre la barre sur les lacs et les fleuves. Mais si les bateaux sont toujours autant prisés, les frais qu'implique leur acquisition sont souvent sous-estimés. Une autre solution de plus en plus appréciée existe: le boat-sharing. Mais qu'en est-il de la couverture d'assurance appropriée ?

Près de 100 000 bateaux sont officiellement immatriculés en Suisse. Cependant, le marché connaît une stagnation depuis des années déjà, en raison, d'une part, du manque de plus en plus important de ports d'attache, et d'autre part, des coûts souvent élevés qu'entraîne la possession d'un bateau.

Le luxe dans l'air du temps

Mais malgré les frais élevés, les bateaux onéreux et luxueux sont dans l'air du temps. C'est ce que confirme Marc Friderich, responsable de l'assurance des bateaux chez Allianz Suisse, qui, en qualité de numéro 1 sur le marché, assure plus de la moitié de ces bateaux. Ceux qui reculent face aux coûts d'acquisition et d'entretien élevés peuvent recourir à une autre solution intéressante: les communautés de propriétaires de bateaux, ou "boat-sharing" sont de plus en plus prisées, à l'instar du domaine des véhicules à moteur. Le sharing consiste à ce qu'un propriétaire mette son bateau à disposition d'un tiers moyennant une taxe. Certaines organisations et coopératives de voile se sont déjà spécialisées dans ce genre de pratique - et ont ainsi pu enregistrer un taux de croissance de plus de 100% au cours de ces cinq dernières années.

En toute sécurité

Quiconque veut réaliser son rêve de vacances sur un bateau de luxe doit d'abord rechercher des conseils appropriés justement en matière d'assurance pour ne pas risquer d'être déçu. Par exemple, que se passe-t-il si la sortie est bien organisée, le bateau affrété, l'équipage réuni, mais le skipper tombe soudain malade? Qui le remplace? Et qu'advient-il en cas d'accident? Surtout s'il s'avère que le propriétaire n'était pas assuré?

Pour la saison, Allianz Suisse propose des solutions à ce genre de problèmes aux navigateurs, tant professionnels qu'amateurs, comme par exemple l'assurance charter combinée. L'assurance responsabilité civile et de cautionnement pour le skipper et l'affréteur a été complétée par une assurance frais d'annulation. Quant au propriétaire du bateau, qui ne bénéficiait jusqu'à présent d'une réparation des dommages que dans les eaux intérieures, Allianz Suisse lui propose désormais une protection pour les eaux côtières européennes six semaines par an. Un avantage pour le client: les conseillers d'Allianz Suisse disposent tous des connaissances techniques qui leur permettent de trouver la solution d'assurance adéquate en

concertation avec le client.

Contact:

Communication d'entreprise Allianz Suisse

E-Mail: press@allianz-suisse.ch

Hansjörg Leibundgut

Tél.: +41/58/358'88'01

E-Mail: hansjoerg.leibundgut@allianz-suisse.ch

Bernd de Wall

Tél.: +41/58/358'84'14

E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100562083> abgerufen werden.